

Parlons Véto !

Départementales 2021

Questionnaires pour les candidats aux élections départementales 2021

Réponses des candidat.es d'EHBai

GOUVERNANCE :

- Une fois élu(e), confierez-vous la compétence vélo à un(e) vice-président(e) en charge de la voirie et des mobilités actives qui puisse traiter la question vélo de façon transversale ?

Nous nous engageons fermement

- Prévoyez-vous de lancer / réactiver / amplifier le plan vélo départemental ?

Nous nous engageons fermement

- Afin de favoriser une dynamique collective, cohérente et efficiente de ce plan, envisagez-vous de créer une cellule de coordination pluridisciplinaire dotée d'un budget dédié au vélo, d'une ingénierie qualifiée et qui animera la dynamique territoriale et la concertation autour des questions cyclables(et des modes actifs) ?

Nous nous engageons fermement

- Quelle enveloppe annuelle prévoyez-vous d'allouer au budget vélo ? (en €)

Aujourd'hui les opérations liées au vélo sont affichées dans une ligne budgétaire vaguement intitulée « Nouvelles pratiques de mobilité » intégrant

aussi les aires de covoiturage et autres opérations non directement liées à la pratique du vélo. Dans ce contexte, il est difficile d'identifier objectivement les dépenses effectuées en faveur du vélo. Un premier pas consisterait à rendre lisibles et transparents les engagements budgétaires concernant le vélo, afin de permettre leur identification, leur suivi dans le temps et leur évaluation en termes de résultats et d'effets induits. Ces engagements doivent distinguer les aménagements réalisés sur les routes départementales, les aides accordées aux communes pour mener des opérations d'aménagement vélo, les opérations réalisées dans le cadre de projets initiés par l'Europe ou l'Etat, les opérations visant à promouvoir ou faciliter la pratique du vélo... La cellule de coordination évoquée au point précédent aura pour première fonction d'identifier toutes ces lignes budgétaires, d'élaborer une programmation pluri annuelle, d'identifier l'enveloppe budgétaire permettant de progresser sur chacun des thèmes concernés et d'en assurer l'évaluation en continu.

-> Vous pouvez ici lister vos autres idées pour favoriser une gouvernance adaptée à la stratégie vélo souhaitée pour le territoire

Dans une logique de simplification et cohérence administrative, en tant que candidat.es EHBai, nous souhaiterions que la compétence de la politique cyclable du Département soit pensée de façon complémentaire avec le Plan de Déplacements Urbains (PDU) déjà existant de l'agglomération Pays Basque. Cette recherche de complémentarité permettra peut être d'améliorer le contenu du PDU qui souffre de nombreuses insuffisances en matière de vélo. Le but étant d'une part d'assurer un maillage local complet pour les déplacements quotidiens.

Le Département doit prioritairement veiller au bon état, usage et la sécurisation des réseaux départementaux et la prise en compte systématique des cyclistes dans les aménagements.

S'assurer de la stricte application de la loi LOM sur le réseau routier départemental et donc lors de réalisations ou des rénovations des voies, assurer des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements sous forme de pistes, marquages au sol ou couloirs indépendants).

VOIRIE :

- Afin d'offrir aux usagers un réseau cyclable sécurisé, continu et structurant pour toutes et tous (quel que soit l'âge, l'aptitude ou l'usage qui en est fait), intégrerez-vous les aménagements et continuités cyclables sécurisées dans le cadre de chaque nouveau projet d'aménagement de voirie départementale et de travaux de réfection de l'existant ?

Nous nous engageons fermement

- Afin de faciliter les interventions et d'assurer la sécurité des usagers au quotidien, envisagez-vous la mise en place d'un outil de signalement de problèmes de voirie et de points dangereux du point de vue des cyclistes sur les axes routiers du département ?

Nous nous engageons sous réserve.

SOLIDARITE :

- Pour faciliter l'accès au vélo pour tous, proposerez-vous aux ménages modestes du département des aides pour l'entretien (type «chèque-réparation») ou l'achat d'un vélo? (ex.: 500€ pour un vélo-cargo pour les familles, 300€ pour un tricycle pour les personnes âgées, 1000€ pour des vélos adaptés à un handicap, 300€ pour un VAE, etc.)

Nous nous engageons fermement (dans un souci de complémentarité avec les dispositifs existants)

- Pour accompagner l'activité de nos aînés ou des personnes en situation de handicap, prévoyez-vous de financer des prestations de maintien de la mobilité active dans les Ehpad ou les MDPH, par un équipement adapté et des mesures d'accompagnement ?

Nous nous engageons fermement

- (Re)trouver un moyen de déplacement grâce au vélo peut permettre aux publics éloignés de l'emploi, parmi lesquels les bénéficiaires du RSA, de se réinscrire dans un parcours d'insertion. Mettrez-vous en place des mesures en direction de ces publics en lien notamment avec Pôle Emploi? (ex.: subvention de vélo-écoles, financement de l'auto-réparation et l'achat de vélo, ateliers de remise en selle...)

Nous nous engageons fermement

- L'Office Public de l'Habitat départemental (ou toute autre structure satellite du Département) doit être un modèle en installant du stationnement vélo à l'intérieur ou à proximité de tous ses espaces collectifs et en proposant des services (apprentissage, réparation, marquage...). Prévoyez-vous d'agir en ce sens ?

Nous nous engageons fermement

- Déployez-vous des moyens d'ingénierie financière et technique à destination des collectivités locales? (ex.: définition de schémas vélo, appui aux études d'avant-projet d'infrastructures, appui sur l'ingénierie financière pour bénéficier des dispositifs d'aide, mobilisation de l'agence d'ingénierie départementale, ...)

Nous nous engageons fermement

- Cofinancerez-vous ces territoires dans la mise en œuvre de leurs schémas vélo infra-départementaux (ex.: définition de schémas vélo dans les intercommunalités du département, financement des infrastructures cyclables, co-financement de l'entretien...)

Nous nous engageons fermement

-> Vous pouvez ici lister vos autres idées ou vos projets visant à renforcer la place du vélo en tant que vecteur des solidarités...

En tant que porteurs et porteuses du projet EHBai nous sommes convaincu.es que l'écologie est une nécessité qui se décline comme une compétence transversale. Chaque politique et sa mise en œuvre doit se faire sous le prisme de l'écologie. Le social et la solidarité sont au cœur des missions du Département que nous souhaitons renforcer. A ce titre, le département doit aider la mobilité de toutes et tous en encourageant autant que possible des pratiques respectueuses de l'environnement.

ATTRACTIVITÉ :

- En matière de tourisme à vélo, prévoyez-vous de participer aux comités d'itinéraires qui concernent votre territoire et de les financer ?

Nous nous engageons fermement

- Le vélo offre la possibilité de promouvoir un tourisme local, social et solidaire, respectueux de l'environnement et favorable à l'hébergement, à la restauration et aux autres services dans les territoires. Vous engagez-vous à soutenir le label Accueil Vélo ?

Nous nous engageons fermement

- Vous appuierez-vous sur le vélo comme un levier pour promouvoir le

développement touristique de votre département, à travers une stratégie de communication affirmée et l'organisation d'événements vélo? (ex.: Fête du vélo, Mai à vélo, SlowUp, fermeture de cols, journée sans voiture...)

Nous nous engageons fermement

-> Vous pouvez ici lister vos autres idées pour faire de votre département une destination vélo plus attractive...

Rendre le tourisme au Pays Basque soutenable est un enjeu majeur, pour la préservation de notre environnement naturel d'abord, mais aussi parce que le tourisme de masse a des conséquences sur l'équilibre de vie des habitants. La Communauté d'Agglomération Pays Basque étant déjà dotée d'une vice-présidence au tourisme durable, il est important de simplifier ce doublon administratif pour davantage d'efficacité. Nous sommes donc en faveur d'un transfert de compétences techniques et matérielles du Département vers la CAPB en s'assurant d'un service de qualité pendant le processus.

TOUT A VELO :

-Nombre de collectivités s'engagent aujourd'hui pour devenir un employeur pro-vélo exemplaire. Mobiliserez-vous l'ensemble des mesures à votre disposition pour faciliter les déplacements à vélo de vos agents? (ex.: Forfait Mobilités Durables, label employeur pro-vélo, stationnement vélo, flotte de vélos de services, bornes de recharge électriques, programme de réparation, de formation et de sensibilisation, etc.)

Nous nous engageons fermement

- Prévoyez-vous de subventionner des aménagements cyclables pour assurer la desserte des collèges existants et d'intégrer une desserte à vélo systématique pour les nouveaux collèges dès le choix de leur implantation ?

Nous nous engageons fermement

->Vous pouvez ici lister vos autres idées pour faciliter les déplacements à vélo des collégiens...

Le Département doit être acteur dans l'assimilation de pratiques vertueuses dès le collège, comme l'usage quotidien du vélo. D'abord en rendant tous les collèges accessibles à vélo. Puis en renforçant et généralisant le travail de sensibilisation auprès des collégiens (développement des mallettes pédagogiques, défis vélo...)

- > Si vous souhaitez aller plus loin, décrivez en quelques lignes votre ambition en matière de vélo pour votre Département pour les 6 prochaines années (ex. : stratégie en faveur du vélo du quotidien, du tourisme à vélo, aménagement de km supplémentaires de voirie cyclable pendant le mandat, création d'un poste au sein du cabinet...).

Garant de la sécurité des usagers des routes départementales, le Département doit financer de véritables campagnes de prévention liées à la sécurité routière et notamment des cyclistes.